

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17972 - 70ÈME ANNÉE

Crise de la continuité territoriale

Responsabilité totale des opposants à l'Airbus A380 d'Air Austral



11 novembre 2009, l'arrivée de l'Airbus A380 : la réponse réunionnaise au problème de la continuité territoriale se pose dans notre île dans l'enthousiasme général. 5 mois plus tard, les socialistes ont décidé qu'un opposant à ce projet allait gagner les régionales.

La Réunion avait un projet pour traiter la question des billets d'avion trop chers : l'Airbus A380 d'Air Austral capable de transporter plus de 800 passagers. Tout a été remis en cause par la décision des socialistes de faire perdre l'Alliance aux régionales de 2010. Aujourd'hui, le traitement du problème de la continuité territoriale par le recours à l'assistance est dans l'impasse.

La continuité territoriale est une revendication portée de longue date dans les Outre-mer. Elle se base sur les relations entre la Corse et la France. Les habitants de l'île de la Méditerranée ont droit à des aides pour compenser le coût du transport vers le continent européen. C'est après l'élection présidentielle de 2002 qu'un gouvernement français a décidé d'étendre ce genre de dispositif à d'autres régions éloignées de la France. Mais d'emblée, cette mesure est apparue bien limitée. Rapportée à

la population, la dotation versée à La Réunion était sept fois plus faible que celle donnée à la Corse, alors que la distance entre La Réunion et l'Europe est plus de 10 fois plus grande que celle séparant l'île de Beauté du continent le plus proche. L'autre aspect était le financement. La dotation était abondée par une taxe perçue sur les billets d'avion outre-mer. C'étaient donc les passagers qui faisaient fonctionner le dispositif. Le principe était clair : l'État versait une somme aux Régions, et ce sont les

Conseils régionaux qui géraient l'enveloppe sur la base de critères propres, validées par l'État puis par l'Union européenne. Pour La Réunion, un peu plus de 8 millions d'euros étaient inscrits dans le budget de l'État en 2004.

Compte tenu de la faiblesse de l'enveloppe, la Région dirigée par Paul Vergès avait ciblé le dispositif sur les plus démunis : c'était une aide sociale au voyage. Très rapidement, les limites sont apparues. L'Union européenne avait validé les critères de la

Région. Cette dernière avait avancé l'argent dans l'attente du remboursement des sommes de l'État. Mais deux ans avant les régionales de 2010, le pouvoir à Paris avait choisi de ne plus payer ce qu'il devait. La Région a donc été contrainte de geler le dispositif, car elle ne voulait pas se substituer à l'État. Le traitement du problème par les subventions était manifestement dans l'impasse.

A380 : 30 % moins cher toute l'année sans subvention

La solution est venue de l'économie. C'était un partenariat entre Airbus et Air Austral pour construire l'avion de la continuité territoriale : l'A380 de plus de 800 passagers. Structurellement, l'A380 permet de faire baisser le prix du billet d'avion de 30 % quand il est aménagé pour recevoir plus de 800 passagers. C'était une innovation majeure dans le transport aérien mondial, comme avait pu l'être à son époque le lancement du Boeing 747 par la compagnie PANAM.

Air Austral avait commandé deux avions de ce type, et pris une option sur deux autres. Si deux A380 étaient en service chaque jour de l'année, alors le nombre de billets à moins 30 % atteindrait les 300.000 par an, soit bien plus que les quelques dizaines de milliers du dispositif actuel. C'est cette année que devait intervenir la livraison des deux avions. Ainsi, toute la polémique sur l'aide de l'État n'aurait plus lieu d'être, car les Réunionnais auraient eu à leur disposition l'outil capable de faire baisser toute l'année le prix du billet d'avion de 30 %.

Tout a été remis en cause au mois de mars 2010, quand les socialistes ont décidé de provoquer la défaite de l'Alliance aux régionales. Cela démontrait entre autres que ce parti ne voulait pas de la solution économique trouvée par des Réunionnais et préférerait le traitement du problème par l'assistance venue de France.

Dérive clientéliste

À peine arrivé à la Région, Didier Robert a cherché à tirer le plus parti de cette subvention sur un plan électoral. Elle n'était plus une aide sociale mais finançait aussi des personnes ayant les moyens de payer leur billet au tarif normal. La Région a choisi aussi de contribuer avec ses fonds propres alors que c'est une compétence de l'État. La dérive est telle qu'aujourd'hui, la subvention de la Région aux compagnies aériennes est plus importante que celle de

l'État. Cette manne entretient la vie chère. Un rapport de la Cour des comptes n'a pas manqué de démontrer que ces fonds encouragent les transporteurs à ne pas baisser les prix des billets d'avion.

Cette catastrophe est rendue possible par la décision des socialistes de La Réunion de faire gagner l'UMP aux régionales de 2010. Et aujourd'hui, les socialistes du gouvernement finissent par mettre tout le monde dans l'impasse en diminuant

les crédits.

Car il était évident qu'un jour ou l'autre, l'État allait chercher à se désengager. Avec l'Airbus A380, les Réunionnais auraient eu le droit de voyager moins cher toute l'année, autant de fois qu'ils le souhaitaient. C'est tout le contraire de ce qui se prépare, et c'est cette fois-ci au tour des usagers des compagnies aériennes de payer le prix de la trahison des socialistes en 2010.

M.M.

Communiqué de l'Alliance sur la continuité territoriale

«L'implication de la Région Réunion provoque le désengagement de l'État»

« L'État a annoncé hier qu'il ne financerait plus, pour un même bénéficiaire, un bon de continuité territoriale que tous les 3 ans. Le gouvernement n'aurait plus les moyens de suivre le rythme effréné mis en œuvre par notamment par la Région Réunion.

Ce qui arrive aujourd'hui – et qui est de nature à pénaliser les Réunionnais qui s'étaient habitués aux largesses du dispositif géré par la Région – était parfaitement prévisible.

En 2010, la Région Réunion décidait de cofinancer le dispositif de continuité territoriale, à parité avec l'État. Cette décision de la Région Réunion traduisait une volonté politique de s'impliquer sur un domaine de compétence qui relève en principe de la responsabilité de l'État. Cette décision de se substituer en partie à l'État étant à l'évidence motivée par des considérations politiciennes et démagogiques. Il faut savoir qu'en Corse, c'est l'État seul qui finance la continuité territoriale. Et dans les départements et régions d'outre mer, seules La Réunion et la Martinique ont décidé de s'impliquer financièrement, le dispositifs mis en œuvre en Guyane, en Guadeloupe et à Mayotte fonctionnant exclusivement avec la dotation de l'État. Une dotation extrêmement faible au regard de ce que devrait être une véritable continuité territoriale, comme elle existe pour la Corse : pour l'ensemble de l'outre mer, l'État consacre une dotation de 26 millions ; pour la Corse, la dotation (qui prend aussi en charge, le coût du fret) est de l'ordre de 187 millions d'euros.

Les critères établis par la Région Réunion ont conduit à une explosion budgétaire du dispositif : la part de

la Région est passée de 8 millions en 2010, à parité avec l'État, à 20 millions en 2013 correspondant à plus de 96 000 bons. L'État a mobilisé pour La Réunion en 2013, 13 millions d'euros. Il apparaît aujourd'hui que c'est le contribuable réunionnais qui est devenu le principal financeur du dispositif dit de continuité territoriale. Une situation qui est anormale et injuste.

La décision de l'État, dictée par des considérations budgétaires, de limiter son engagement au paiement d'un voyage tous les 3 ans, va aggraver cette situation et ce déséquilibre. Et ce d'autant plus que le président du Conseil régional a annoncé qu'il entend une nouvelle fois, se substituer à l'État pour assurer le maintien du dispositif à son rythme actuel.

Mais le plus inquiétant, c'est l'annonce faite par Didier Robert de se retirer du financement d'autres secteurs de compétences comme l'université, le logement où l'éducation où la Région est fortement impliquée.

On ne peut accepter que des priorités essentielles pour le développement de La Réunion comme l'université ou l'éducation soient sacrifiées sur l'autel de la continuité territoriale. Les Réunionnais ne doivent pas être pris en otage par la polémique entre l'État et la Région Réunion.

Seule une mise à plat du dispositif du dispositif de continuité territoriale, sur la base de principes clairs, d'une clarification du rôle de chacun et des objectifs poursuivis, et d'un bilan de sa mise en œuvre dans les différentes collectivités d'outre-mer, peut éviter des décisions qui sont de nature à aggraver une situation qui semble échapper à toute maîtrise.»

Edito

Contrairement aux Député-e-s, la défiance au gouvernement s'est installée dans la population

MANUEL VALLS avait organisé un vote de confiance pour soumettre son 2^e gouvernement à son autorité. Du coup, le PS était contraint de dégager une majorité sur une ligne politique très contestée. L'action avait aussi valeur d'un message envers les partenaires européens pour qu'ils soient un peu conciliants. Le Premier ministre est parti en Allemagne dire à Mme Merkel : vous voyez, je travaille, j'ai une majorité. Elle avait salué son courage mais sans croire au résultat.

De fait, 3 semaines après ce passage en force à l'Assemblée nationale, les langues se délient. Montebourg et Hamon, les 2 anciens ministres qui sont à l'origine de la dissolution du premier gouvernement Valls, se sont exprimés dans ce week-end en se présentant comme une alternative. En clair, ils signifient qu'il faut changer la politique actuelle et les hommes qui l'incarnent.

Martine Aubry avait déjà dit qu'il fallait « gauchiser » la politique du gouvernement et qu'elle présentera des propositions alternatives le moment venu. Elle vient de dénoncer la suppression de 11 milliards de dotation aux Collectivités, dans le prochain budget ; ce qui, de son avis, va conduire à « une catastrophe sociale cet hiver ». En particulier, les investissements vont baisser dans le BTP. Au-delà de cet aspect, elle considère que la politique actuelle est archaïque ; « ils sont dans une logique de ca-

tastrophe », aurait-elle déclaré.

Valls avait déjà essuyé une crise avec les situations de ses ministres fraîchement installés : Macron et Thévenoud. Il doit faire face maintenant avec le cas du ministre de l'Emploi, Rebsamen qui donne une interview, puis demande son retrait au journaliste. Ses propos jettent à nouveau un désordre dans le public après avoir soulevé un tollé avec sa proposition sur le flicage des chômeurs.

Au même moment, les députés « frondeurs » ont été exclus des Commissions parlementaires et l'ancien collègue de Valls devenu Commissaire Européen, Moscovici, annonce qu'il sera intraitable vis-à-vis de la France.

Tout cela fait vraiment désordre et fragilise « la confiance ». Il n'y a qu'à La Réunion où 7 députés n'ont rien à dire de négatif. Il y en a même une qui pense qu'on n'a pas encore « franchi le Rubicon »...dire que tout son groupe a voté contre la confiance. Avec 21 milliards de réductions de dépenses publiques, ce n'est pas encore suffisant. Contrairement à ces députés, la défiance s'est installée dans la population.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication : 1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud •
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Pas de reprise en vue pour l'économie, le BTP n'est pas encore sorti de la crise.

Prévisions pessimistes de l'INSEE

Pas de reprise de l'économie française

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a confirmé la stagnation de la croissance française, contrairement aux estimations faites en juin, prévoyant une croissance modérée à 0,3 %. L'INSEE a revu à la baisse sa prévision de croissance passant de 0,7 % en 2014, à désormais 0,4 % du PIB pour la même année.

Après avoir prévu une reprise de l'économie française, l'INSEE a constaté une atonie de la conjoncture du pays, assurant qu'il n'y aurait pas de reprise « pour bientôt », contrairement à ce qu'annonce le gouvernement. La croissance annuelle du PIB de la France devrait être de + 0,4 % en 2014, comme en 2013 et 2012.

Contexte économique morose

L'institut a indiqué qu'après une forte baisse de la croissance au premier semestre (-1,5 % puis -1,7 %), en raison du cumul de facteurs défavorables, « l'activité dans la construction continuerait certes de se contracter au second semestre mais le recul s'atténuerait », passant de -0,7 % à -0,5 %. L'INSEE précise que l'économie française devrait croître « à peine » d'ici la fin de l'année de +0,1 % par trimestre. En moyenne annuelle en 2014, la croissance du PIB resterait modeste, à +0,4 %, comme en 2012 et 2013, ce qui s'explique par l'amélioration des

données dans l'industrie manufacturière, passant à +0,1 %, après -0,6 % en 2013 et -2,1 % en 2012. Celle-ci « serait compensée par la nette dégradation dans la construction dont la production reculerait », de 3,6 % pour la troisième année consécutive. Vladimir Passeron, chef du département de la conjoncture à l'INSEE, a expliqué lors d'une conférence de presse que la France se trouvait dans un « régime de croissance extrêmement bas », avec un taux de croissance de seulement 0,1 % par trimestre en moyenne depuis le printemps 2011.

Investissement en berne

L'économie française fonctionne au ralenti, d'autant plus que les ménages épargnent de plus en plus, avec un taux prévu à 15,6 % en 2014, contre 15,1 % en 2013. Cependant, ils consomment « à peine plus » (+0,1 % en 2014). Le point de difficulté du pays reste l'investissement des ménages qui a fortement reculé (-2,5 % après -2,7 %). Quant à l'investissement des entre-

prises, il s'est de nouveau contracté au deuxième trimestre 2014 passant de -0,7 % après -0,6 %. La construction continue sa baisse avec -1,4 %, et également les produits manufacturés : -1,0 %. L'INSEE a noté qu'en raison de « l'atonie persistante de la demande, l'investissement des entreprises reculerait de nouveau au second semestre mais plus modérément (-0,3 % puis -0,2 %) ». Le projet de loi de finances pour 2015, présenté mercredi 1er octobre au Conseil des ministres, prévoit une croissance de 1 %, avec ce qu'elle implique pour les rentrées fiscales ainsi que les dépenses sociales, pour annoncer un déficit public en légère baisse. La croissance devrait être à 4,3 % du Produit intérieur brut après 4,4 % cette année, a noté le projet du gouvernement. Suite aux données de l'INSEE, le ministre des Finances Michel Sapin s'est défendu d'avoir présenté une prévision « sincère », ce que le président François Hollande a qualifiée de « réaliste ». Bercy a ainsi précisé que son hypothèse était « médiane », et même « légèrement inférieure au consensus des économistes », qui est de 1,1 %.

Le chômage reste important

Dans le domaine de l'emploi, fer de lance du gouvernement, l'INSEE a indiqué qu'en dépit d'une légère progression de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles au deuxième trimestre 2014 (+8 000 postes après -20 000), dû au rebond de l'intérim. L'atonie de l'activité du pays entraînera un recul de l'emploi marchand au second semestre 2014 soit -26 000 par trimestre en moyenne. D'ailleurs, hors intérim, l'emploi marchand est quasiment stable, car le secteur détruit 5 000 postes par trimestre.

Pour l'INSEE, « la poursuite de la montée en charge des emplois d'avenir serait atténuée par les sorties plus nombreuses de contrats uniques d'insertion », en 2014. Cependant, le soutien du gouvernement des emplois aidés pourrait compenser le recul de l'emploi marchand et l'emploi total serait quasi stable au second semestre. En dépit de cette stagnation, le chômage augmente au second trimestre 2014, passant à 10,2 % de la population active en France en moyenne. L'institut prévoit une augmentation de 0,1 point d'ici la fin de l'année, pour atteindre 10,3 %.

Selon des économistes cités par l'Agence France Presse, il faut près d'1,5 % de croissance en moyenne pour faire refluer le chômage. Avec une croissance prévue à 0,4 %, aucun experts ne prévoit de baisse avant 2015. D'ailleurs, plusieurs membres du gouvernement, dont le Premier ministre Manuel Valls, ont admis que les chiffres du chômage ne pouvaient être bons en l'absence de croissance.

Le ministre du Travail, François Rebsamen, a fixé un objectif de maintien du taux sous la barre des 10 % en France en 2014, souhaitant ramener le nombre de chômeurs « le plus près possible des trois millions » d'ici à la fin du quinquennat en 2017. Pour cela, le gouvernement mise tout sur le Pacte de responsabilité, dont il attend plusieurs centaines de milliers d'embauches.

Le pacte alloue 40 milliards d'euros aux entreprises d'ici à 2017, en contrepartie de créations d'emploi dans les différentes branches professionnelles. Cependant, les négociations n'ont toujours pas été entamées, et le principal syndicat du patronat a mis en avant ses propres propositions pour créer des emplois, laissant seule les industries chimiques signer un accord.

Céline Tabou

Manifestations à Hong Kong

Aucune concession prévue

Les autorités chinoises ont annoncé, vendredi 3 octobre, qu'elles ne feraient « aucune concession » aux militants pro-démocratie de Hong Kong, ajoutant que leur cause était « vouée à l'échec ».

Depuis dimanche 28 septembre, des milliers d'étudiants manifestent devant les bâtiments du gouvernement local, pour l'instauration d'un suffrage universel complet, et la démission du chef de l'exécutif local, Leung Chun-ying, jugé trop proche de Pékin et appuyé par la Chine.

Pékin maintient le cap

Pour le Quotidien du Peuple, journal officiel des autorités chinoises, les « exigences de suffrage universel des manifestants ne sont ni légales, ni raisonnables ». Pourtant les manifestants dénoncent la décision d'août de la Chine continentale d'accorder le suffrage universel pour l'élection du chef de l'exécutif en 2017, tout en conservant le contrôle des candidatures.

Pour le journal, il s'agit de « faire respecter la décision » du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (APN), qui est « une décision nécessaire et la seule décision » possible, écrit le journal. Pour l'éditorialiste du quotidien, les manifestations vont à « l'encontre des principes légaux et sont vouées à l'échec ».

D'après des analystes cités par l'Agence France Presse, « Pékin marche sur des œufs dans cette crise politique », qui est la plus grave survenue à Hong Kong depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Les autorités chinoises craignent « la contagion démocratique ». Malgré cela, la tension reste vive à Hong Kong, où l'accord conclu jeudi 2 octobre entre les autorités locales et les étudiants visait à ouvrir un dialogue.

De nouveaux heurts avec la police

Dans la matinée de vendredi 3 octobre, des militants pro-démocratie se sont heurtés à la police devant le siège du pouvoir local. Rassemblés en masse dans la nuit devant les bâtiments abritant le siège du conseil législatif et l'exécutif local, les manifestants avaient donné jusqu'à jeudi à minuit à Leung Chun-ying pour démissionner. Ce dernier a annoncé peu avant l'expiration de l'ultimatum, « qu'il ne démissionnerait pas, proposant à la place un dialogue avec la secrétaire en chef de son gouvernement ».

Beaucoup de doute persiste quant à ce geste, car dès le départ les autorités locales avaient refusé de discuter avec les manifestants. « Occupy Central », principal mouvement pro-démocratie de Hong Kong, a salué l'opportunité de dialoguer avec les autorités, espérant que les discussions soient l'occasion « d'un tournant dans l'impasse politique actuelle ».

Pourtant, de nombreux étudiants restent sceptiques et estiment que cet échange n'aboutira pas à des changements profonds, comme ils le souhaitent. D'autant plus que la date du début des pourparlers n'a toujours pas été communiqué. La « révolution des parapluies », ainsi baptisée par les réseaux sociaux, a trouvé un fort écho à l'étranger, où des rassemblements de soutien se sont déroulés dans plusieurs pays. En dépit de la tension médiatique et diplomatique, la Chine a prévenu Washington qu'elle ne tolérerait pas d'ingérence dans ses affaires internes, tandis que l'Union européenne a fait part de sa « préoccupation ».

Céline Tabou

Un article d'Eugène Rousse

Michel Rohée n'est plus



SIMONE ET MICHEL ROHÉE EN VISITE AU PORT EN MAI 89.

Michel Rohée est décédé le 24 septembre dernier dans sa Normandie natale à l'âge de 94 ans. Cette disparition me fournit l'occasion d'évoquer ce que les Réunionnais doivent à ce métropolitain qui a vécu au Port de 1950 à 1960.

C'est à bord du premier "Constellation" qui se pose à Gillot le 10 novembre 1950 que le scaphandrier Michel Rohée, originaire de Normandie, arrive à La Réunion. Âgé de 30 ans, ce père de trois enfants se rend dans l'île à la demande de la société de travaux publics "Marcelin" afin de renflouer l'épave du "Chamarel", un bateau qui a coulé devant la gare maritime du Port, à la suite d'un incendie, quelques semaines plus tôt.

Les compétences du scaphandrier sont si appréciées que la société "Marcelin" lui propose un contrat de travail suffisamment intéressant pour que le jeune Normand demande à son épouse, une institutrice de 27 ans, de le rejoindre accompagnée de ses trois fillettes. En 1951, Michel Rohée et sa famille s'installent au Port.

Un spectacle désolant

Le spectacle qu'offre alors la cité maritime est absolument désolant : les quelques rues – une dizaine au total – encombrées de sable et de galets, dépourvues de trottoirs pour la plupart, parcourues très souvent par des meutes de chiens et de porcs, n'offrent que peu de sécurité à une population qui se dé-

place à pied ou à vélo faute d'automobile ; la végétation y est très rare, l'habitat totalement insalubre. En dépit de l'extrême laideur de leur environnement, les époux Rohée ne font pas figure de déracinés au Port. Très rapidement, ils acquièrent l'estime, voire l'amitié de toutes les couches de la population portoise. Ce qui constitue pour eux, à n'en pas douter, une précieuse compensation à l'éloignement de leur chère Normandie.

Les interlocuteurs qu'ils privilégient sont assez naturellement les quelque 30 instituteurs en fonction dans les deux écoles de la ville, Simone Rohée étant la première institutrice métropolitaine à exercer au Port. Ils ont aussi d'excellentes relations avec le maire, Léon de Lépervanche, et les membres de son Conseil municipal, ainsi qu'avec tous les militants du monde associatif, dont les luttes suscitent chez eux le plus vif intérêt.

De grandes choses avec peu de moyens

Conscients de l'extrême dénuement de l'immense majorité des Réunionnais, Simone et Michel Rohée apporteront spontanément leur aide, une aide précieuse, à tous ceux qui se donnent pour objectif de construire une société plus fraternelle.

En faveur des jeunes du Port, et avec le concours des enseignants et des parents d'élèves, ils feront des choses remarquables avec peu de moyens, s'efforçant d'utiliser les

plus rationnellement possible le temps extra-scolaire des enfants. Non seulement ils participent activement à l'organisation des fêtes scolaires, des bals et kermesses, mais encore ils veillent au bon fonctionnement de la bibliothèque populaire installée à l'école de la rue Sadi-Carnot, tout en militant à l'échelle de l'île dans le cadre de la Fédération des œuvres laïques (FOL) de La Réunion, dont Michel Rohée ne tarde pas à devenir un dirigeant.

En 1955, les époux Rohée sont les initiateurs de la création au Port du foyer culturel : "Entrain Laïque". Michel en assume la présidence jusqu'à son départ de La Réunion. Grâce à son dynamisme, à son dévouement, "l'Entrain laïque" devient, au fil des ans, un remarquable lieu d'éducation artistique, physique et civique. C'est toujours dans un "Casino" (salle de cinéma jouxtant la mairie du Port) archicomble que les comédiens formés par Michel Rohée se produisent plusieurs fois par an.

Le président de "l'Entrain Laïque", dont les compétences sont soulignées par ceux qui s'y connaissent en matière d'art dramatique, ne tarde pas à devenir délégué départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Artistique (UFOLÉA) au sein de la FOL. Son champ d'activité s'étend alors à travers toute l'île, qu'il parcourt inlassablement en compagnie de son épouse, qui est, elle aussi, une animatrice de talent.

Une promotion méritée

L'œuvre colossale accomplie par Michel Rohée dans le domaine culturel lui vaut d'être officiellement honoré : en 1960, sur proposition du vice-recteur Cormary, il est promu chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Il serait injuste de ne pas mentionner que Michel Rohée a aussi remarquablement servi le cyclisme réunionnais à son poste de speaker du Comité départemental du cyclisme, où chacun appréciait la puissance et la clarté de sa voix.

Subversif parce que trop laïque

Si par ses activités extra-professionnelles Michel Rohée force l'admiration de tous les Réunionnais, le préfet Jean Perreau-Pradier estime, pour sa part, subversif le comportement du scaphandrier du Port.

Il est vrai que Michel Rohée s'est depuis 1957 constamment solidarisé de ceux qui combattent la fraude électorale, pratiquée alors avec un rare cynisme depuis 1957.

Il est également exact qu'après le vote des lois anti-laïques du 31 décembre 1959, dites lois Debré, Michel Rohée a été un des organisateurs d'une campagne de protestation et de signature de pétitions, non seulement au Port, mais à travers l'île ; campagne axée sur le slogan : « vous nous avez volé la République, vous ne nous volerez pas l'école laïque ».

Une vie sans risque : une vie d'esclave

Averti par un de ses amis des Renseignements Généraux des risques auxquels il s'exposait en raison de ses divers engagements, Michel Rohée reprit à son compte le mot du laïque exemplaire Léo Lagrange : « la vie sans risque n'est qu'une sorte de mort continue, de mort permanente, ce n'est pas une vie d'homme, c'est une vie d'esclave... ».

C'est donc sans grande surprise que, fin 1960, l'employé modèle de la société Marcelin apprend de la bouche de son patron qu'il est mis fin à son contrat. Ne pouvant appliquer au scaphandrier du Port l'ordonnance du 15 octobre 60 – ce dernier n'étant pas fonctionnaire –, le préfet Jean Perreau-Pradier réussit à convaincre la direction de la société Marcelin qu'elle se devait de se passer des services d'un employé devenu trop gênant.

Au lendemain de Noël 1960, Michel Rohée se voit dans l'obligation de quitter la ville du Port, à laquelle il était tant attaché. En compagnie de sa femme et de ses trois filles, qui sont stupéfaites de ce qui leur arrive, il refait, le cœur brisé, cette fois en sens inverse, le chemin qui l'avait conduit 10 ans plus tôt à La Réunion.

Michel Rohée n'est plus mais il est certain que son souvenir vivra longtemps dans le cœur d'innombrables Réunionnais.

Eugène Rouse

Hommage d'ADELROI à Marc Vandewynckele, son fondateur

Le décès de Marc laisse orphelins tous les Adelsiens.

Il rayonnait d'une honnêteté intellectuelle rare à La Réunion. L'attention qu'il portait aux plus faibles restera dans les cœurs et dans les têtes des plus humbles de nos compatriotes, rencontrés aux quatre coins de l'île et par delà les frontières.

Depuis la fin des années 80, il n'a eu de cesse d'initier La Réunion à la démocratie, au sens essentiel de ce terme. Il initia des professionnels de terrain au Développement Social de Quartier (DSQ). En 2002, il lança à Saint-Leu les premières rencontres de la Démocratie locale, qui amèneront rapidement à la naissance d'ADELROI (Association pour la démocratie Locale à la Réunion et dans l'Océan Indien).

Entre 2003 et 2006, il fut l'inspirateur et l'opérateur d'appui du Projet Social de Territoire sur trois communes de l'Ouest de la Réunion. Il y insuffla un puissant esprit participatif et humaniste, dont se souviennent encore les acteurs que furent les habitants, les élus et les professionnels.

Établi dans l'île à sa retraite, il n'a cessé de travailler, jusqu'à la fin de ses jours, dans le champ de la formation professionnelle, au sein de CONFORTE (Conseil Formation Transfrontalier), autour du thème : Diagnostic partagé de territoire en Développement Local.

C'est bien une pierre d'angle que nous venons de perdre dans notre part de construction de notre île de demain. Marc aimait beaucoup et savait aimer La Réunion. Passeur de frontières matérielles et immatérielles, il œuvrait pour réunir ce qui était épars. Il incarnait avec discernement un sens profond de notre humanisme insulaire. Homme de bien et de dévouement, il fuyait les honneurs qu'il savait éphémères.

Son sens de l'humain inspirera tous ceux qui l'ont rencontré. La Transmission était pour lui un devoir, une nécessité et une joie. Ainsi, c'est avec une véritable jubilation qu'il a œuvré pour la création des Centres Sociaux à La Réunion.

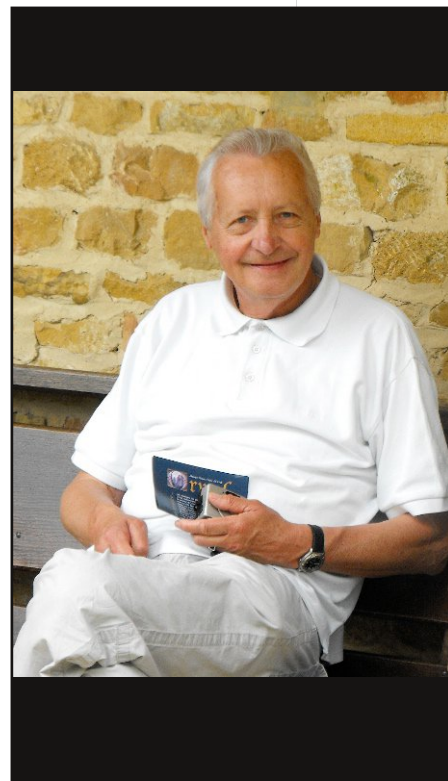
Tous ont découvert un érudit à leur portée, entretenant dans le respect des lois et des convenances le "dé-takage" des langues. L'illustration fut donnée avec l'atelier d'écritures qui amena l'édition de « Siklon dedan, Siklon déor ».

Il nous laisse plusieurs ouvrages qui resteront dans la postérité, entre autres, « Passeurs de Frontières » ou encore « Développeurs de territoires » pour les professionnels du travail social.

Puissions-nous garder de lui cette image d'un lutteur généreux et sans arrière-pensée.

Il a semé, semé, semé... il nous appartient maintenant de faire vivre ces idées pour aller vers cet idéal. À ce travailleur infatigable, l'éternité laissera tout le temps nécessaire (si l'on peut s'exprimer ainsi) pour voir germer et s'épanouir ses semences.

**Le Collectif ADELROI et
CONFORTE**



Oté

Avan tourn lo do, lès modèl pou nou !

Nana dé zour konm sa. Na pwin ryin lé bon. Nana zanons mové z'wazo, out moral lé tinn, out tèt lé vid, out kor lé an mavouz. Mon vié té i di a mwyin, kan té konmsa « La vévé lé si nou baya »l'èr la mi sort l'opital pou war dé kamarad, dé kamarad mi koné byin, lé èk myin dan lo parti. Finn gingn in bon l'az lé dé. In té in pé malad dopi in bon koup dotan é la, la afayi é l'ot i vwyin gingn in kardiak avan yèr. Pou kosa mi an parl azot mon dé kamarad ? Dé zarboutan nout parti par l'fèt. Té la pou tynbo mon min pou travèrs shomin, pou gonf mon rou kan mon rou té plat, té kosté èk mwyin pou fann papié dann z'éléksyon... tousala. Kan nou té anparmi nou té koz ryink z'afèr kominis lontan. Rényon sélil, fèt témwaniáz, maloya an kashièt, Bèzman 67... zot dormi dann kann. tousa.

O diton, lo konba zot la méné té dir, té pa inn ti kréyon dérièr z'orèy, té falé an awar la pongn. Zot té karséré partou, tou l'tan, la lwa té maltrèt a zot, té mèt a zot la zol san rézon, nervi té shaboul la kaz, té i zigil a zot, kamarad té tié dann z'éléksyon. Voui té tié. Mwyin la aprann bonpé z'afèr èk zot, é sirtou mwyin la aprann èt kominis. Tou lé zour mi aprann èk zot. Sak mwyin la antandi souvan « In kominis i plèr pa kan i gingn koudkongn, in kominis la pa pèr bèf par la bav, in kominis i tranm pa dovan graton, d'ot koseman ankor ». Ryink koseman pou donn galo. Lokasyon pou mwyin di zot gayar, pa solman mon dé kamarad, tout kamarad kominis osi sak la fond nout parti é la fé grandi, sak la mèt do lo dann moulin pou fé tourné, ousinonsa la mèt do luil dann rouaz pou anpèsh gripé. Tout.

Nou dwa touzour avwar an mémwar banna. Zordi lé évidan ké san zot, san lo konba k'zot la méné nout péi soré ankor dann fénwar, lwyin dèrièr. Pou rovni si mon dé kamarad, mi di a zot tynbo larg pa lo kor, mèm si pou inn, mwyin na in pé krintif zordi, li pran la pant, li la afayi pou vréman sé dérné tan, plis dopi trwa zour, o pwin ni atann mové nouvèl. Mi di a li, avan tourn lo do, lès modèl pou nou.

Justin